

Rencontre	12e Rendez-Vous des OBV
Date	17 février 2012
Endroit	Manoir Saint-Castin, salle Saint-Castin B, Lac-Beauport
Heure	9h45-10h15
Conférencier	Jocelyn Paquin, DPE, MDDEP
Thème	Le règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau et la redevance
Animation	Emmanuelle Bouchard-Bastien, ROBVQ
Personnes ressources	Marie-Hélène Gendron, ROBVQ Marie-Claude Leclerc, ROBVQ

Objectifs de la session de formation

- Informer les participants du Règlement sur la déclaration obligatoire des prélèvements d'eau
- Informer les participants sur la redevance sur l'eau

Présentation de Jocelyn Paquin

- Se référer à la présentation Poer Point disponible sur le site Internet du ROBVQ, à la page du 12e Rendez-Vous des OBV.

Questions

- Comment est calculée par les ICI la quantité d'eau prélevée ? Ce sont les industries qui remplissent le formulaire, volontairement. Un suivi est fait avec des professionnels du MDDEP mis su
- Le taux est très timide pour l'eau embouteillée. Comment ont été fixées ces sommes ? Évaluation de ce qui se fait en Ontario pour ne pas que les industries quittent le Québec.

- L'accès à ces données sera-t-il possible ? Les listes ne sont pas complètes pour le moment. Certaines données, nominales, ne pourront être diffusées aux OBV. Les directions régionales font une corrélation entre les informations qu'ils détiennent et celles fournies par les ICI.